



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Séance du 1^{er} décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine CHEVALIER, en suite d'une convocation en date du 21 novembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure du C.C.A.S. le 24 novembre 2025.

Étaient présents : Sandrine CHEVALIER Vice-Présidente, Marie Louise BOUSSEMART, Daniel GOUBEL, Françoise MORELLE, Christophe HUON, Maryline PRZYBYZEWSKI, David MORGANO, Maryse COLLET, Jacqueline DOHET, Lucette GRANDIN, Anne Marie GROUST, Sylvia LEMAIRE, Gervais VALLIN.

Étaient excusés :

Christian MUSIAL Président donne pouvoir à Marie Louise BOUSSEMART,
Julien TAVERNIER donne pouvoir à Daniel GOUBEL,
Micheline ADAMKIEWICZ donne pouvoir à Sylvia LEMAIRE,
Christiane PHILIPPE donne pouvoir à Sandrine CHEVALIER.

Secrétaire de séance : Odile SEVIN, Directrice du CCAS

Madame Sandrine CHEVALIER, Vice-Présidente, ouvre la séance à 17h30.

Le Conseil d'Administration a été invité à

- Approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration 22 septembre 2025.
- Prendre connaissance des décisions prises par délégation du 13 septembre au 21 novembre 2025.
- Prendre connaissance des domiciliations prises par délégation.

Après délibération,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le protocole de coopération territoriale avec la MDS d'Hénin-Carvin.
- APPROUVE la convention de partenariat PACTE 62 pour l'année 2026.

- ACTE le renouvellement et les conditions d'adhésion à la MNT proposés par le CDG62.
- ACTE l'actualisation du montant de participation employeur dans le cadre du groupement d'achat en prévoyance avec le CDG62.
- APPROUVE la délibération modificative n°1 pour le CCAS.
- ACTE le versement de la subvention d'équilibre à la Résidence autonome Léon Blum.
- APPROUVE la délibération modificative n°1 pour la Résidence autonomie Léon Blum.
- APPROUVE la mise à disposition du mini-bus 9 places de la RA Léon Blum.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 18h30.

La Vice-Présidente du CCAS,



Sandrine CHEVALIER